

Image not found or type unknown



Séparation et garde d'enfants

Par **mike**, le **27/10/2009** à **21:50**

Bonjour,
Ma concubine a décidée subitement de partir du foyer avec nos enfants, es que je dois leur versé une pension ?
Nous avons également acheté notre maison en commun, elle veut la vendre rapidement, mais je ne suis pas pressé car j'ai nul part ou aller, elle me dit que si la maison n'est pas vendu rapidement, elle partira quant même et que je devrais lui versé un loyer pour se logé ailleurs.
A t-elle raison et que dois-je faire ?